

# COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 3 mars 2016

Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de M. de Sousa qui a donné pouvoir à M. Berchon

Secrétaire de séance: M. Alain

### 1 - Compte administratif, compte de gestion, affectation résultat des budgets eau, assainissement, locaux commerciaux et camp de tourisme.

- a) **Compte administratif de l'eau:** Le déficit global est de 12.865,65 € puisque la facturation 2015 a été encaissée en 2016.
- b) **Compte administratif de l'assainissement:** L'excédent global est de 3.516,08 €
- c) **Compte administratif du camp de tourisme:** Le déficit global est de 7.630,58 € puisque le versement du solde du loyer 2016 est prévu en 2016
- d) **Compte administratif des locaux commerciaux:** L'excédent global de 1.361,20 €.

A l'unanimité, les différents comptes administratifs sont votés. Il en va de même, pour le Compte de Gestion présenté par le Trésorier. Les Conseillers Municipaux acceptent unanimement l'affectation du résultat.

### 2 - Budgets primitifs 2015

#### Service de l'eau:

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2016.

Il est équilibré en Investissement à la somme de 57.126 € et en Fonctionnement à la somme de 79.802 €. Il intègre le remplacement des derniers branchements en plomb et l'élaboration des plans du réseau aux normes SIG

#### Service assainissement:

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de

l'exercice 2016.

Il est équilibré en Investissement à la somme de 127.754 € et en Fonctionnement à la somme de 98.252 €. Il intègre la réalisation du schéma directeur.

#### **Camp de tourisme:**

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2016.

Il est équilibré en Investissement à la somme de 29.133 € et en Fonctionnement à la somme de 26.000 €. Il intègre des travaux de clôture

#### **Locaux commerciaux:**

Le budget primitif des locaux commerciaux s'équilibre à 14.311 € pour la section de

fonctionnement et à 9.676 € pour la section d'investissement.

Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté

#### **3 - Tarifs eau et assainissement**

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier le prix du m<sup>3</sup> d'eau (1,00 €), ni celui de

l'assainissement (1,06 €) et fixe le montant de l'abonnement à 25 € pour le service de l'eau et à 15 € pour le service d'assainissement.

#### **4 - Frais de personnel 2016 des services d'eau, d'assainissement**

Le Conseil fixe la participation financière de chaque service pour la mise à disposition du

personnel communal de la façon suivante:

Service de l'eau: 12.720€

Service de l'assainissement 14.645 €

#### **5 - Subvention communale au centre aéré Pinocchio.**

Cette subvention est fixée à 9 € par enfant et par jour, sachant que la caisse d'allocation familiale (CAF) en rembourse la moitié (4,5 €).

#### **6 - Rapport annuel service eau et assainissement:**

Le Conseil approuve le rapport annuel des services de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2014.

#### **7 - Convention avec l'APGL**

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec l' APGL pour la réalisation de l'agenda

d'accessibilité programmée pour les établissements recevant du public.

#### **8 - Adhésion à la Communauté de communes du Pays de Nay**

Le Conseil approuve l'adhésion des communes de Narcastet et Assat à la Communauté de

Communes du Pays de Nay.

#### **9 - Modification du tableau des emplois communaux**

Le Conseil municipal accepte de modifier le tableau des emplois pour intégrer les changements de grade.

#### **10 - Marché de producteur de Pays**

Un marché de producteur de pays sera organisé, le 6 août 2016, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

#### **11 - Questions diverses**

Suite à une vente de maison individuelle, le Conseil déclare qu'il n'a pas l'intention d'aliéner ce bien.

Une borne «WIFI gratuit» sera implantée à proximité de l'office de tourisme et sera signalée.

M. Jean Sépé sera le correspondant « intempéries » pour les sociétés d'exploitation des lignes aériennes (téléphone et électricité).

L'ONF organise une vente de bois sur pied aux environs de la chapelle de la Résurrection le 25 mars